

Caractéristiques

Le **CPG à taux variable BMO** est assorti d'un **taux d'intérêt concurrentiel**, lié au taux préférentiel de BMO Banque de Montréal, et **peut être encaissé en tout temps**, avec versement des intérêts courus après 30 jours.

Principaux avantages

- **Encaissement intégral ou partiel** – Possibilité d'encaisser la totalité ou une partie du placement en tout temps pour répondre à un besoin ou profiter d'autres options de placement.
- **Option de taux variable** – Obtention d'un taux d'intérêt élevé, lié au taux préférentiel de BMO Banque de Montréal.
- **Admissibilité à la protection de la SADC**, jusqu'à concurrence de la limite autorisée

Taux

(au 9 février 2012)

Terme	5 000 \$ - 49 999 \$	50 000 \$ - 99 999 \$	100 000 \$ - 249 999 \$	250 000 \$ - 999 999 \$	1 000 000 \$ - 10 000 000 \$
364 jours	0,950 %	0,950 %	0,950 %	1,050 %	1,200 %

Détails

Caractéristique	Description
Terme	364 jours
Accéder aux fonds	Encaissement intégral ou partiel en tout temps. Aucun intérêt versé si l'encaissement a lieu dans les 30 jours suivant la date d'émission. Retrait minimal de 1 000 \$; le solde doit rester au moins égal au placement minimal.
Options de versement des intérêts	Versement des intérêts courus à la date d'encaissement ou à l'échéance.
Placement minimal	5 000 \$
Admissibilité à un régime	
R é i n v e s t i s s e m e n t automatique	Oui, au taux en vigueur (à moins d'indication contraire de la part du client).
Émis par	Société hypothécaire Banque de Montréal (SHBM)

Pour nous rejoindre

1-877-225-5266

Avertissement

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, ^{MC} Marque de commerce de la Banque de Montréal
Émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal et garanti sans réserve par la Banque de Montréal.